

Rapport sur la durabilité 2024

Table des matières

Éditorial	2
Principaux chiffres clés	3
Principes de la durabilité	5
Levier d'influence (stewardship)	7
Chiffres sur le climat	8
Transparence	11
Affiliations et initiatives	12
Glossaire	14
Annexe	16

Sur la base du standard de reporting
ESG de l'Association Suisse des
Institutions de Prévoyance ASIP

Transparence et contrôle des objectifs de durabilité

Chères lectrices, chers lecteurs,



En sa qualité d'institution de prévoyance de droit public, la CACEB assume la responsabilité d'une gestion durable et tournée vers l'avenir de la fortune des personnes assurées. Grâce à une orientation durable de notre activité de placement, nous voulons atteindre à long terme un rendement suffisam-

ment élevé pour financer nos prestations. Dans le même temps, nous voulons apporter une contribution à la durabilité. Nous considérons que cela fait partie de notre responsabilité sociale et avons donc consigné **sept principes** directeurs pour une politique de placement durable dans le règlement sur les placements.

Avec le rapport sur la durabilité, qui paraîtra chaque année à l'avenir, nous nous conformons aux recommandations de l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance ASIP. Nous entendons améliorer la transparence relative à la mise en œuvre ESG grâce à un reporting régulier. L'objectif est de divulguer des informations qui permettent de suivre nos étapes de développement dans le domaine de la durabilité.

Nous voulons améliorer à long terme le rapport rendement-risque en tenant compte des risques ESG. Nous le faisons en excluant le plus possible ces derniers et en prenant en considération les opportunités ESG de manière ciblée quand cela est judicieux. Nous soutenons ainsi une politique d'entreprise durable, qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans compromettre les possibilités des générations futures.

Le dialogue actif avec les entreprises est au centre de notre engagement. Par le biais d'Ethos et de notre affiliation à l'Ethos Engagement Pool Suisse et l'Ethos Engagement Pool International, nous sommes indirectement en contact permanent avec les entreprises cotées en bourse, que ce soit en Suisse et à l'étranger, pour faire avancer la mise en œuvre des normes ESG et l'améliorer constamment. Par ce dialogue, qui est également mené dans le cadre d'initiatives telles que l'initiative Action pour le Climat 100+, nous soutenons des mesures visant à réduire substantiellement l'empreinte CO₂ et encourageons le développement durable de l'entreprise.

Avec la publication de notre rapport, nous vous offrons la possibilité de surveiller continuellement les progrès de notre activité de placement par rapport aux critères ESG et aux risques climatiques et de vous faire une idée de la manière dont nous évoluons en ce qui concerne les critères de durabilité.

Il s'agit d'un processus dynamique qui prendra encore de l'importance au cours de ces prochaines années. Nous entendons le poursuivre selon une approche pragmatique en faisant preuve de bons sens et de discernement. Toutefois, notre engagement va encore plus loin : nous prenons des mesures concrètes pour faire face aux défis de la durabilité avec une détermination encore plus grande. En démarrant une nouvelle collaboration avec Go4Balance, une impulsion est donnée, qui vise à définir avec précision les chiffres clés en matière de durabilité. Dans le même temps, nous avons élaboré un nouveau concept global de durabilité.

Hansjörg Gurtner

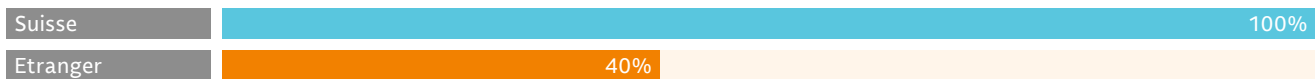
Président du Comité de placements et membre de la Commission administrative de la CACEB

Principaux chiffres clés

En un coup d'œil

Prise d'influence (stewardship)

Pourcentage d'entreprises dans lesquelles un vote a eu lieu (par rapport au capital investi)



Pourcentage de consentement aux propositions du conseil d'administration de ces entreprises

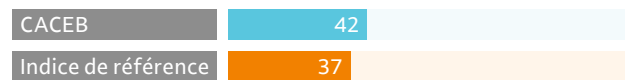


Climat : actions, obligations d'entreprises et emprunts convertibles (cotés)

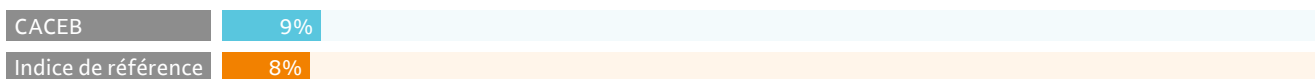
Intensité des émissions de gaz à effet de serre
Scope 1 et 2 : t eq CO₂ par million de CHF
de rendement



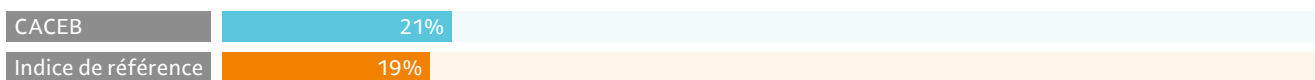
Empreinte gaz à effet de serre
Scopes 1 et 2 : t eq CO₂ par million de CHF
d'investissements



Exposition aux combustibles fossiles
Charbon



Autres combustibles fossiles (e.a. pétrole, gaz naturel, gaz liquéfié, sables bitumineux)



Climat : emprunts d'État

Intensité des émissions de gaz à effet de serre
Scope 1 : t eq CO₂ par million de CHF de PIB



Climat : Immobilier Suisse

Intensité énergétique

kWh par m² de surface de référence
énergétique ou surface locative

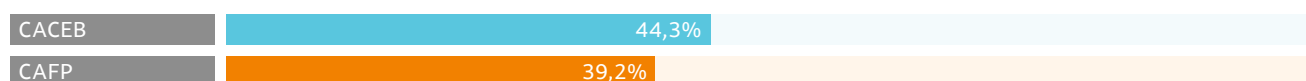


Intensité de CO₂

kg CO₂ par m² de surface de référence
énergétique ou surface locative



Energie renouvelable



Energie conventionnelle



Taux de couverture et de transparence

Transparence



Sources de données

Relevé de données Go4Balance

Go4Balance est une plateforme indépendante qui s'est spécialisée dans l'analyse, la comparaison et la consolidation de portefeuilles dans les domaines du rendement, du climat et de la durabilité. En tant que filiale à cent pour cent de la banque privée Globalance Bank, Go4Balance soutient les investisseurs et investisseurs institutionnels ainsi que les gestionnaires de portefeuilles dans l'analyse de leurs portefeuilles, la communication et les rapports à ce sujet ainsi que dans les stratégies de placement. Afin de garantir un niveau très élevé de qualité et de transparence des données, Go4Balance collabore avec Clarity AI, une plateforme à la pointe de la technologie spécialisée dans la durabilité.

Chiffres clés immobiliers Alphaprop

La société Alphaprop AG a été créée en 2020 dans le but d'associer une solide expérience du marché immobilier à des méthodes d'analyse basées sur les données. Alphaprop AG est une entreprise innovante qui contribue à augmenter la transparence sur le marché immobilier suisse indirect et permet aux clientes et clients de prendre des décisions solides sur la base de données du marché précises.

Principes de la durabilité

La CACEB est responsable de la gestion durable et tournée vers l'avenir de la fortune des personnes assurées. Outre un rendement suffisant des placements, nous sommes ainsi dans l'obligation de garantir la sécurité de même qu'une répartition adéquate des risques et des besoins prévisibles en liquidités. Notre stratégie de placement, qui tient compte de notre tolérance au risque et de notre propension au risque, constitue un élément fondamental à cet égard.

Compte tenu du rendement prévisionnel nécessaire et du rendement escompté, la CACEB doit investir le plus efficacement possible et tenir compte des risques liés à la durabilité dans son activité de placement. Pour notre stratégie de durabilité, nous nous référons aux lois suisses et aux conventions internationales ratifiées par la Suisse (p. ex. Accord de Paris sur le climat). Dans le même temps, nous soutenons les principes du Pacte mondial de l'ONU.

Les critères ESG, que nous appliquons essentiellement pour les placements cotés (obligations, actions

et biens immobiliers), sont au centre de nos efforts en faveur du climat et de la durabilité.

Sur la base de notre stratégie de durabilité, nous nous référons, en ce qui concerne la transparence et l'évaluation de nos progrès, aux normes de reporting ESG bien établies et aux recommandations de l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance ASIP. Par le biais de rapports exhaustifs réguliers, nous nous fixons comme objectif d'améliorer la transparence concernant la mise en œuvre des critères ESG.

Intégration ESG

Nous nous engageons à intégrer les critères ESG dans notre stratégie de placement. Ceux-ci comportent trois dimensions :

- **Environmental (environnement/climat)**
- **Social (social/société)**
- **Governance (gouvernance/gestion d'entreprise)**

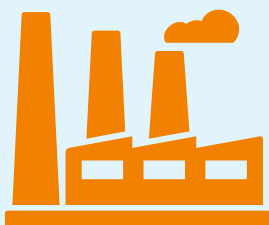
Aperçu des critères d'exclusion (MSCI World Index)

Les entreprises peuvent être affectées à plusieurs critères d'exclusion. Voir la liste détaillée des entreprises exclues par la CACEB en annexe.



Critères d'exclusion
Systèmes d'armement controversés

Nombre
20



Critères d'exclusion
Charbon

Nombre
26



Critères d'exclusion
Pacte mondial de l'ONU

Nombre
97

Politique d'exclusion

La CACEB poursuit une stratégie de placement responsable et exclut les investissements dans des entreprises dont l'activité a un lien avec les systèmes d'armement controversés. Les entreprises qui enfreignent gravement les principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues, tout comme celles dont le modèle d'affaires repose de façon prépondérante sur la production de charbon. Il s'agit notamment des entreprises qui réalisent plus de 30 % de leur chiffre d'affaires avec des produits dérivés du charbon.

Pour les investissements dans des placements collectifs, nous nous référons par ailleurs à la [liste d'exclusion](#) de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR), qui comprend 35 entreprises. Nous garantissons ainsi qu'à ce niveau aussi, des critères éthiques et durables sont systématiquement pris en considération. Le Comité de placement de la CACEB décide chaque année des exclusions nécessaires. De plus, nous renonçons en principe aux investissements dans des matières premières.

Avec cette politique d'exclusion, nous nous assurons que nos placements sont en adéquation avec des

principes éthiques, écologiques et sociaux et qu'ils apportent une contribution positive au développement durable.

Avec cette politique d'exclusion, nous nous assurons que nos placements sont en adéquation avec des principes éthiques, écologiques et sociaux et qu'ils apportent une contribution positive au développement durable. Notre liste d'exclusion actuelle compte 104 entreprises au total. Celles-ci se trouvaient ou se trouvent toujours dans le MSCI World Index. En 2024, nous avons ajouté huit entreprises supplémentaires à la liste d'exclusion (volume d'investissement : 10,3 millions de francs).

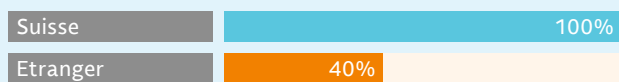
Gestionnaires de fortune externes

Dans le cadre de sa collaboration avec des gestionnaires de fortune externes, la CACEB s'assure que les critères ESG sont systématiquement intégrés au processus de placement de l'administration de la fortune. Les partenaires gestionnaires de fortune externes exigent en outre la ratification des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PIR de l'ONU) en tant que condition contraignante.



Prise d'influence (stewardship)

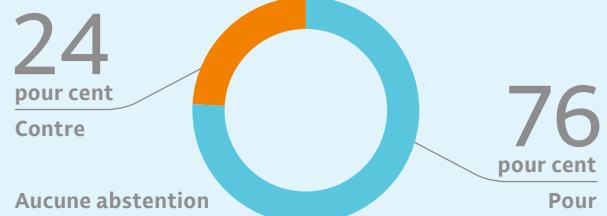
Pourcentage d'entreprises dans lesquelles un vote a eu lieu (par rapport au capital investi)



Pourcentage de consentement aux propositions du conseil d'administration de ces entreprises



Comportement de vote (Suisse)



Le droit de vote a été exercé lors de 191 assemblées générales et pour un total de 3881 votes (comparaison avec les propositions de la direction d'entreprise).

En tant que détentrice de parts dans des entreprises, la CACEB assume sa responsabilité et s'engage activement pour une évolution positive de la situation en ce qui concerne le respect des critères ESG.

Exercice des droits de vote

Nous exerçons nos droits de vote activement conformément aux principes ESG. Cela concerne les sociétés anonymes cotées en bourse du Swiss Performance Index (SPI) et 100 entreprises MSCI World.

Dialogue avec les entreprises

En décembre 2017, nous avons adhéré à l'[Ethos Engagement Pool Suisse \(EEP Suisse\)](#). Il est en dialogue permanent avec les principales entreprises cotées en bourse. Depuis cette date, nous sommes également membre de l'[Ethos Engagement Pool International \(EEP International\)](#).

Engagement

Un dialogue actif peut contribuer à ce que les entreprises dans lesquelles la CACEB investit ont un impact positif en ce qui concerne leur comportement dans

les domaines de l'environnement/du climat, des problématiques sociales/sociétales et de la gouvernance/gestion d'entreprise.

A l'intérieur des critères ESG, nous nous engageons pour les thèmes suivants :

Environmental (environnement/climat)

- Protection du climat
- Biodiversité
- Economie circulaire
- Utilisation efficace des ressources

Social (social/société)

- Droits de l'homme
- Bonnes conditions de travail
- Egalité des droits et inclusion
- Ethique

Governance (gouvernance/gestion d'entreprise)

- Droits des actionnaires
- Politique de rémunération
- Efficacité du conseil d'administration
- Transparence

Détails relatifs
à la procédure
de vote en Suisse



Détails relatifs
à la procédure
de vote à l'étranger



Membres de l'[Ethos Engagement Pool Suisse](#)



Membres de l'[Ethos Engagement Pool International](#)



La CACEB assume également sa responsabilité en ce qui concerne la décarbonisation (réduction des émissions de gaz à effet de serre). Nous nous engageons dans la ligne de l'Accord de Paris sur le climat et nous efforçons d'apporter une contribution aux objectifs mondiaux sur le climat. Pour cette raison, nous publions ici les principaux chiffres clés relatifs au climat.

Actions, obligations d'entreprises et emprunts convertibles (cotés)

Les trois catégories de placements actions, obligations d'entreprises et emprunts convertibles génèrent, pour chaque million de CHF de rendement (intensité), 123 tonnes d'équivalents de CO₂, soit 42 tonnes par million de CHF de capital investi (empreinte). Ce calcul repose sur les émissions directes (scope 1) et indirectes (scope 2), en tenant compte des différents gaz qui contribuent à l'effet de serre.

Intensité des émissions de gaz à effet de serre

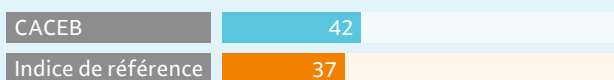
Scope 1 et 2 : t eq CO₂ par million de CHF de rendement



Explication : l'indicateur montre que par rapport au rendement réalisé, le portefeuille génère plus de gaz à effet de serre que l'indice de référence.

Empreinte gaz à effet de serre

Scopes 1 et 2 : t eq CO₂ par million de CHF d'investissements



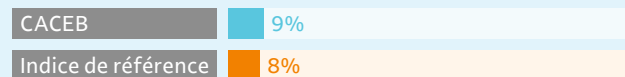
Explication : ces données montrent qu'ici aussi, la CACEB enregistre par unité de capital investie des émissions plus élevées que l'indice de référence. Cela atteste du fait que les ressources sont utilisées de façon plus intensive ou que le niveau de dépendance

par rapport aux émissions générées par le rendement des placements est assez élevé, ce qui peut influencer sur l'évaluation de la durabilité.

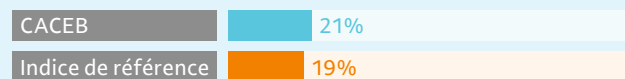
Exposition aux combustibles fossiles

Les actions, les obligations d'entreprises et les emprunts convertibles cotés de la CACEB sont exposés à hauteur de ce pourcentage au charbon et aux autres combustibles fossiles.

Charbon



Autres combustibles fossiles*



*Par autres combustibles fossiles, on entend tous les matériaux d'origine biologique qui sont produits dans la croûte terrestre et peuvent être utilisés comme source d'énergie, autrement dit le pétrole, le gaz naturel, le sable bitumeux, le schiste bitumeux et le gaz liquide.

Explication : les chiffres clés montrent qu'en ce qui concerne les combustibles fossiles, le portefeuille de la CACEB affiche une pondération légèrement plus élevée que l'indice de référence, tant dans le domaine du charbon que pour d'autres combustibles fossiles. Cela peut avoir des conséquences sur le risque climatique et l'évaluation de la durabilité parce que les combustibles fossiles sont considérés comme présentant une intensité carbonique particulièrement forte et parce que leur utilisation est associée à des risques environnementaux à long terme.

Emprunts d'Etat

Intensité des émissions de gaz à effet de serre

Scope 1 : t eq CO₂ par million de CHF de PIB



Explication: le portefeuille de la CACEB occasionne moins d'émissions que l'indice de référence, ce qui signifie que pour chaque montant en millions réalisé, les émissions de gaz à effet de serre sont moins nombreuses. L'intensité carbonique plus faible indique une utilisation plus efficace des fonds et peut réduire le risque climatique à long terme ainsi qu'améliorer la durabilité.

Pour établir l'indice de référence, Go4Balance utilise les valeurs de comparaison suivantes :

Catégorie de placement	Valeur de référence	Pondération
Actions Suisse	iShares Core SPI® ETF (CH)	16,67%
Actions Monde	iShares MSCI ACWI ETF	31,94%
Obligations Suisse	iShares SBI AAA-BBB® Bond Index (CH)	29,17%
Obligations Global	SPDR Bloomberg Global Aggregate Bond UCITS ETF Hedged CHF	22,22%
Total		100,00%

Immobilier Suisse

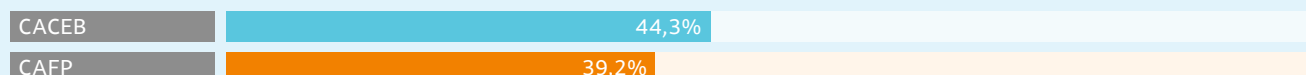
Dans le domaine des placements immobiliers en Suisse, la CACEB poursuit une stratégie d'investissement durable et responsable. Nos engagements se

font exclusivement de manière indirecte par des instruments de placement suisses comme les fonds d'investissement, les fondations de placement et les sociétés immobilières cotées.

Pour sélectionner les gestionnaires de fortune, nous accordons de l'importance à des stratégies de placement respectueuses des enjeux climatiques. Dans ce contexte, des critères comme l'existence d'objectifs de réduction CO₂ concrets ou de ratings de durabilité comme le Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) ou d'autres ratings reconnus en Suisse sont notamment pris en considération. De plus, nous dialoguons activement avec les équipes dirigeantes en charge des placements immobiliers afin d'exercer une influence sur leurs stratégies de durabilité. Grâce à cette sélection ciblée, nous nous assurons que nos investissements immobiliers apportent une contribution positive à la réduction des émissions de CO₂ et sont conformes aux normes de durabilité les plus strictes. La publication « Indices environnementaux pour les fonds immobiliers » de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) de 2022 uniformise les chiffres clés publiés par les véhicules de placements immobiliers.

La participation de la CACEB à Swisscanto Fondation de placement, qui s'est engagée à atteindre une trajectoire zéro émission nette d'ici 2050, constitue

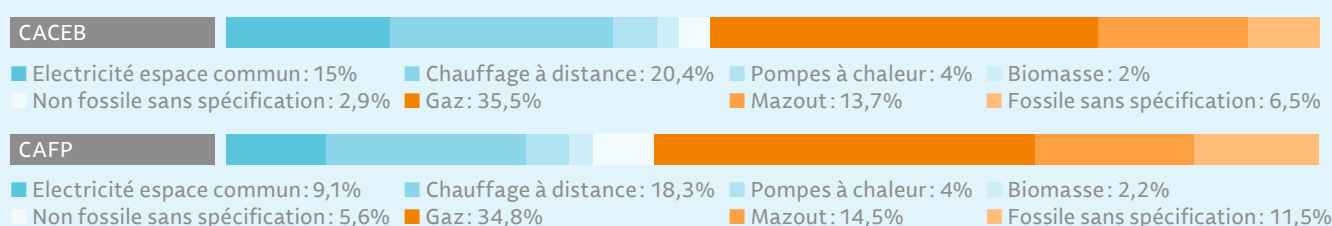
Energie renouvelable



Energie conventionnelle



Portfolio



Intensité énergétiquekWh par m² de surface de référence énergétique ou surface locative

CACEB	93,2
CAFP	97,3

Intensité de CO₂kg CO₂ par m² de surface de référence énergétique ou surface locative

CACEB	12,8
CAFP	14,3

une partie essentielle du portefeuille. Avec les chiffres clés en matière de durabilité saisis, le portefeuille immobilier de la CACEB se démarque actuellement légèrement de l'indice Immo-Index CAFP. Cela s'explique notamment par le pourcentage légèrement supérieur de sources d'énergie non fossiles dans le portefeuille immobilier de la CACEB par rapport à l'indice Immo-Index CAFP.

Engagement durable pour le propre immeuble

La CACEB détient un seul bien immobilier en direct, dans lequel se trouvent nos propres bureaux. Les autres surfaces sont louées à des parties externes.

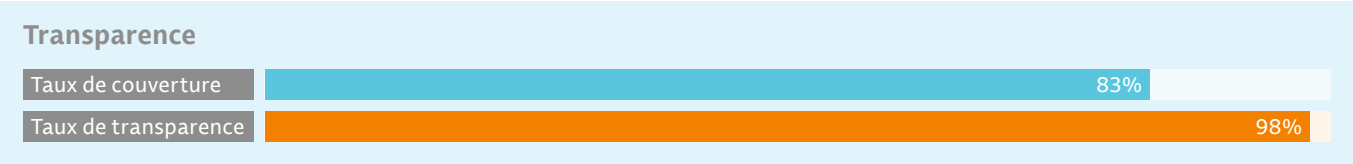
Malgré cette détention directe limitée d'immeubles, nous accordons une grande importance à la durabilité et à l'efficacité énergétique dans la gestion du bâtiment. Avec l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans le parking, une étape importante a été franchie en direction de la mobilité durable. Elle encourage activement l'utilisation de véhicules sans émission et apporte une contribution à la réduction des rejets de CO₂. Le passage planifié au chauffage à distance pour la période 2025/2026 représente un autre projet porteur. Avec le basculement des combustibles fossiles vers les sources d'énergie plus durables, l'empreinte écologique du bien immobilier sera considérablement réduite.



La base de données pour les chiffres clés ESG dans le domaine des placements n’est pas encore aboutie. C’est pourquoi la CACEB expose ici pour quelle partie de son portefeuille des chiffres clés sont disponibles.

Le taux de couverture indique la partie de la valeur de placement globale couverte par le rapport sur la durabilité. Il se rapporte aux actions, biens immobiliers, emprunts d’Etat, obligations d’entreprises et emprunts convertibles cotés. Pour les autres catégories de placement, les données ESG disponibles ne

sont pas suffisantes. Le taux de transparence se rapporte à la partie de la fortune pour laquelle les critères ESG sont établis. Les catégories de placement prises en compte sont les actions, les obligations d’entreprises, les emprunts d’Etat et les emprunts convertibles ainsi que les biens immobiliers cotés (selon normes de reporting ESG ASIP). Le rapport sur le climat et la durabilité de la CACEB couvre 83 % de l’ensemble de nos placements (taux de couverture). Des chiffres clés sont disponibles pour 98 % de nos placements (taux de transparence).



Pour satisfaire aux exigences élevées relatives à la transparence et à la responsabilité, la CACEB a établi des partenariats et affiliations stratégiques dans des initiatives reconnues au niveau international, qui favorisent le dialogue avec les entreprises et ouvrent la voie vers une économie plus durable.



Affiliation à la fondation Ethos et aux Engagement Pools

Depuis 2012, la CACEB coopère avec la fondation Ethos, une organisation créée en 1997, qui s'est donné comme mission de promouvoir des stratégies de placement durables et un environnement économique stable. Grâce à notre affiliation à l'Ethos Engagement Pool Suisse et à l'Ethos Engagement Pool International, nous profitons des services spécialisés d'Ethos, dont le but est d'entrer activement en dialogue avec des entreprises de Suisse et du monde entier. Sur mandat de la CACEB, Ethos échange avec des entreprises dans le but de les faire évoluer vers une gestion responsable. Cette collaboration permanente nous permet d'engager des mesures concrètes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer durablement les normes ESG. Les affiliations « on behalf of Ethos » sont mentionnées en annexe.



Participation au test PACTA de compatibilité climatique

Dans le cadre de son engagements pour la protection du climat, la CACEB a participé pour la deuxième fois au test PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment). Cet instrument utilisé par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) analyse dans quelle mesure le portefeuille de placements financiers est compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. La participation au test PACTA atteste non seulement d'un niveau élevé de transpa-

rence, mais souligne aussi notre volonté de baser constamment nos décisions d'investissement sur des directives fondées scientifiquement de la protection du climat.



Adhésion à l'initiative Action pour le Climat 100+

Du fait de son affiliation au sein de l'Ethos Engagement Pool International, la CACEB fait en outre partie de l'initiative mondiale Action pour le Climat 100+. Cette initiative réunit plus de 700 investisseuses et investisseurs institutionnels et s'adresse aux entreprises les plus émettrices de carbone au monde, qui sont responsables d'une partie considérable des émissions industrielles. L'objectif de l'initiative est d'inciter les entreprises à établir une gouvernance claire et transparente, de prendre des mesures ambitieuses pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer leurs rapports conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Par cette affiliation, nous confirmons notre volonté de coopérer activement à la transformation de l'économie mondiale pour qu'elle évolue vers une économie à faibles émissions de carbone.



Affiliation à Swiss Sustainable Finance (SSF)

La CACEB est membre de Swiss Sustainable Finance, une organisation qui contribue de manière déterminante depuis 2014 au développement de la finance durable en Suisse. SSF réunit plus de 200 actrices et acteurs des secteurs des services financiers, de l'investissement, de la recherche et de l'administration publique afin de promouvoir les échanges interdisciplinaires et d'établir des bonnes pratiques dans le domaine des services financiers durables. Par cette affiliation, nous soulignons notre engagement non

seulement à satisfaire à des normes de durabilité internes, mais aussi à renforcer et développer activement un système financier durable.



Alliance Climatique Suisse

La CACEB échange avec l'Alliance Climatique Suisse, un vaste réseau de plus de 140 organisations qui s'engage pour la protection systématique du climat

et une économie financière durable. L'Alliance Climatique se mobilise pour la réduction des émissions de CO₂, pour une économie compatible avec les enjeux climatiques et pour une responsabilité renforcée des instituts financiers dans la protection du climat.

Par ces multiples affiliations et par notre participation active à des initiatives internationales, nous démontrons nos efforts constants pour contribuer de façon substantielle à la maîtrise des défis écologiques mondiaux par des décisions de placement durables et responsables, dans l'intérêt des générations actuelles et futures.



CAFP

L'indice Immo-Index CAFP mesure la performance des groupes de placement immobiliers avec investissement direct en Suisse de membres de la Conférence des Administrateurs de Fondations de Placement (CAFP). Seuls des groupes de placements comportant des placements immobiliers en Suisse sont pris en considération. Il n'y a donc pas d'exposition à l'immobilier étranger. Les prétentions des groupes de placement ne sont pas cotées. Leur valeur se fonde sur la valeur d'inventaire nette. Les distributions des groupes de placement sont prises en considération. Les groupes de placement sont des produits d'investissement dont les prétentions peuvent exclusivement être acquises auprès d'institutions de prévoyance suisses. Actuellement, l'Immo-Index CAFP englobe 47 groupes de placement représentant une fortune globale d'environ CHF 76,5 milliards. Ils sont évalués chaque mois et en principe publiés jusqu'au 10e jour du mois suivant.

CO₂

Gaz carbonique ou dioxyde de carbone. Il est généré lors de la combustion de sources d'énergie fossiles dans l'industrie, pour le chauffage et dans la circulation. Le CO₂ qui se retrouve dans l'atmosphère à cause de ces activités humaines contribue au réchauffement climatique.

Décarbonisation

Remplacement des combustibles fossiles par des sources d'énergie renouvelables sans CO₂. Dans le contexte des placements, la décarbonisation désigne la baisse de l'intensité CO₂ d'un portefeuille.

Empreinte gaz à effet de serre

L'empreinte gaz à effet de serre correspond à la quantité globale de gaz à effet de serre qui est occasionnée par un pays, une entreprise ou un produit. Dans le portefeuille de placements, elle informe de la mesure dans laquelle le capital investi génère des émissions de gaz à effet de serre. Elle est indiquée sous forme de moyenne pondérée en tonnes d'équivalents de CO₂ par million de francs de rendement (t eq CO₂/millions de CHF).

Engagement

Dialogue ciblé avec l'émetteur d'un papier-valeur dans l'intention de provoquer une amélioration de la pratique de l'entreprise selon les critères ESG. L'engagement poursuit des objectifs concrets et son impact est évalué.

Eq CO₂

Equivalents de gaz carbonique Une unité de mesure qui permet de comparer les conséquences des gaz à effet de serre (potentiel d'effet de serre) sur le climat mondial.

ESG

Signifie Environmental, Social et Governance (environnement/climat, social/société, direction d'entreprise). La prise en compte de critères ESG dans la stratégie de placement a une influence sur les impacts écologiques, sociaux et éthiques du portefeuille de placements.

Exclusion

Les entreprises, les Etats et les émetteurs dont l'activité est en conflit avec les valeurs de la CACEB ou les normes ESG mondiales sont exclus du portefeuille de placement au moyen d'un screening négatif. Les critères d'exclusion possibles sont la fabrication de biens d'armement, les violations des droits de l'homme, la corruption, etc.

Gaz à effet de serre

Le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) et d'autres gaz absorbent une partie du rayonnement thermique émis par la surface terrestre et le retiennent dans l'atmosphère. Les émissions de gaz causées par les activités humaines sont à l'origine du réchauffement de la planète (effet de serre).

Indice de référence (benchmark)

Un indice qui reflète le développement des valeurs d'un marché donné ou d'une catégorie de placements. Il permet d'évaluer un portefeuille de placements par rapport au développement de valeurs ou aux prestations ESG du secteur correspondant.

Intensité de CO₂

La quantité de gaz carbonique rejetée (ou eq CO₂) par rapport à la production. Pour les entreprises, la valeur de référence est le chiffre d'affaires. L'intensité de CO₂, mentionnée en tant que moyenne dans le portefeuille de placements, fournit des renseignements sur la mesure dans laquelle le portefeuille contient des entreprises, des Etats ou des biens immobiliers qui rejettent beaucoup de CO₂.

Intensité des émissions de gaz à effet de serre

Indique la quantité de gaz à effet de serre (tonnes d'équivalents de CO₂) par million de francs de rendement dans le portefeuille de placements. L'intensité du gaz à effet de serre est calculée sous forme de moyenne pondérée et elle documente l'impact sur l'effet de serre.

Intensité énergétique

La quantité d'énergie nécessaire pour générer un output ou une activité. Pour les immeubles, l'intensité énergétique fournit des renseignements sur la consommation énergétique par unité de surface.

Mélange de sources d'énergie

Composition des différentes sources d'énergie comme le mazout, le gaz, l'énergie solaire, l'énergie hydraulique ou l'énergie nucléaire pour un certain usage, par exemple pour la consommation énergétique d'un bien immobilier.

Pacte mondial de l'ONU

Le Pacte mondial de l'ONU est une initiative de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises. Elle a été lancée en 2000 par les Nations Unies et exige des entreprises et des organisations qu'elles basent leurs stratégies et pratiques commerciales sur des principes reconnus au niveau international. L'initiative repose sur dix principes fondamentaux qui s'étendent à quatre domaines thématiques centraux : les droits de l'homme, les normes de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. En suivant résolument ces principes, les entreprises et organisations apportent une contribution substantielle à la réalisation des objectifs de développement durables (ODD) des

Nations Unies. Le Pacte mondial de l'ONU sert ainsi de cadre pour une gestion d'entreprise responsable et un développement durable de la société.

Placements collectifs

Un fonds avec de l'argent de différents investisseurs. La gestion du fonds investit les moyens financiers lui étant confiés dans des papiers-valeur ou des biens immobiliers.

Scopes 1, 2 et 3

La différenciation des émissions de gaz à effet de serre entre le scope 1, le scope 2 et le scope 3 permet d'affecter les émissions à leur lieu de création. Les émissions du scope 1 sont directement générées dans l'entreprise, par exemple pour produire de la chaleur ou faire fonctionner des véhicules d'entreprise. Le scope 2 concerne les émissions indirectes, qui sont occasionnées lors de la production de l'énergie achetée par une entreprise. Pour le scope 3, il s'agit des émissions indirectes dans toute la chaîne de création de valeur, par exemple par l'extraction et la production des matières premières, leur livraison ainsi que l'utilisation et l'élimination du produit.

Stewardship

Levier d'influence de la ou du propriétaire des placements dans le but d'améliorer le respect des critères ESG par les entreprises (en exerçant activement son droit de vote et par le dialogue direct).

Swiss Climate Scores (SCS)

Un ensemble d'indicateurs qui fournissent des renseignements aux investisseuses et investisseurs privés sur la compatibilité avec les enjeux climatiques des offres de produits des gestionnaires de fortune, des banques et des assurances. Les SCS ont été introduits en 2022 par le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales du Département fédéral des finances.

Zéro net

Désigne le fait de supprimer les gaz à effet de serre (d'une entreprise ou d'un pays) dans l'atmosphère par des moyens techniques ou de les compenser par une réduction naturelle (p. ex. reforestation).

ISIN	Entreprise
US00130H1059	AES CORP
AU000000AGL7	AGL ENERGY
NL0000235190	AIRBUS
US0188021085	ALLIANT ENERGY
US0236081024	AMEREN CORP
US0255371017	AMERICAN ELECTRIC POWER
US03743Q1085	APA Corp.
CA0467894006	ATCO I
CA05156X1087	AURORA CANNABIS
GB0009697037	BABCOCK INTERNATIONAL GROUP
GB0002634946	BAE SYSTEMS
CA0679011084	BARRICK GOLD
DE000BASF111	BASF
CA0717341071	BAUSCH HEALTH COMPANIES
DE000BAY0017	BAYER
US0970231058	BOEING CO
GB0007980591	BP
US1270971039	CABOT OIL & GAS CORP
CA1363851017	CANADIAN NATURAL RESOURCES
CA1367178326	CANADIAN UTILITIES A
CA1380351009	CANOPY GROWTH
PA1436583006	CARNIVAL CORP
GB0031215220	CARNIVAL PLC
CA15135U1093	CENOVUS ENERGY
US1651677353	CHESAPEAKE ENERGY Corp.
US1667641005	CHEVRON
JP3522200009	CHUGOKU ELECTRIC POWER
HK0002007356	CLP HOLDINGS
US1258961002	CMS ENERGY CORP
US20605P1012	CONCHO RESOURCES
US20825C1045	CONOCOPHILLIPS
US2120151012	CONTINENTAL RESOURCES
US22052L1044	CORTEVA
CA22717L1013	CRONOS GROUP (CA)
DK0010274414	DANSKE BANK
FR0000121725	Dassault Aviation
US25179M1036	DEVON ENERGY
US25278X1090	DIAMONDBACK ENERGY
US2333311072	DTE ENERGY
US26441C2044	DUKE ENERGY CORP
IL0010811243	ELBIT SYSTEMS

ISIN	Entreprise
JP3551200003	ELECTRIC POWER DEVELOPMENT
CA2908761018	Emera
CA2925051047	ENCANA
ES0130670112	ENDESA
US26875P1012	EOG RESOURCES
US26884L1098	EQT Corp.
NO0010096985	EQUINOR
US30034W1062	EVERGY INC
US30231G1022	EXXON MOBIL
US3379321074	FIRSTENERGY
US3434121022	FLUOR
US3024913036	FMC Corp.
US35671D8570	FREEMPORT MCMORAN COPPER & GOLD'B'
GB00B01FLG62	G4S
US3695501086	GENERAL DYNAMICS
JE00B4T3BW64	GLENORE INTERNATIONAL
MU0117U00026	GOLDEN AGRI RESOURCES
HK0000179108	HK ELECTRIC INVESTMENTS
US4385161066	HONEYWELL INTERNATIONAL
US4464131063	HUNTINGTON INGALLS IND
CA4530384086	IMPERIAL OIL
SG1B51001017	JARDINE CYCLE & CARRIAGE
BMG507361001	Jardine Matheson Holdings Limited
BMG507641022	JARDINE STRATEGIE
US46625H1005	JPMorgan Chase
US5024311095	L3HARRIS TECHNOLOGIES
US5253271028	LEIDOS HOLDINGS
IT0003856405	LEONARDO
US5398301094	LOCKHEED MARTIN
US55087P1049	Lyft
US5658491064	MARATHON OIL
CA5527041084	MEG ENERGY Corp.
US65473P1057	NISOURCE
US6550441058	NOBLE ENERGY
US6668071029	NORTHROP GRUMMAN CORP
US6293775085	NRG ENERGY
US6745991058	OCCIDENTAL PETROLEUM
US6708371033	OGE ENERGY CORP
AU000000SOL3	PATTINSONS (WASHINGTON)
US69331C1080	PG & E CORP
US7237871071	PIONEER NATURAL RESOURCES COMPANY

ISIN	Entreprise
US69351T1060	PPL CORP
AU000000RIO1	RIO TINTO LTD
GB0007188757	RIO TINTO PLC
US7743411016	ROCKWELL COLLINS
GB00B63H8491	ROLLS-ROYCE
US75513E1010	RTX Corp
DE0007037129	RWE STAMM
FR0000073272	SAFRAN
US80589M1027	SCANA CORP
US8425871071	SOUTHERN CO
CA8672241079	SUNCOR ENERGY
US8832031012	TEXTRON
FR0000121329	THALES
JP3585800000	TOKYO ELECTRIC POWER CO
US90353T1007	UBER TECHNOLOGIES
US92840M1027	VISTRA ENERGY
DE0007664005	VOLKSWAGEN
DE0007664039	VOLKSWAGEN VORZUG
US92939U1060	WEC ENERGY GROUP
US9497461015	Wells Fargo
SG1T56930848	WILMAR INTERNATIONAL
US98389B1008	XCEL ENERGY

Affiliations

« on behalf of Ethos »

Date de lancement	Campagne
03.10.2024	Campagne contre les assemblées générales uniquement virtuelles en Allemagne
01.10.2024	Investor policy platform for biodiversity
09.09.2024	Violations des normes internationales (2024)
14.08.2024	Rémunération responsable
26.06.2024	Déclaration d'investisseurs aux gouvernements sur la crise climatique
23.05.2024	Déclaration d'investisseurs aux entreprises pétrochimiques sur le plastique
22.03.2024	Déclaration d'investisseurs pour mettre fin à la pollution plastique
18.03.2024	Soutien d'une législation sur la diligence en matière d'environnement et de droits humains au Royaume-Uni
19.02.2024	Lettre des investisseurs pour une conduite responsable des assemblées générales virtuelles dans les entreprises canadiennes
16.01.2024	Investor Coalition for Equal Votes
04.01.2024	Spring initiative
01.01.2024	Stratégie et gestion des risques liés à la nature et à la biodiversité des entreprises suisses
20.10.2023	Soutien des investisseurs à un salaire décent pour les travailleurs américains
10.10.2023	Adoption mondiale des normes S1 et S2 de l'ISSB en matière de rapport de durabilité
12.09.2023	Vote sur le climat dans les entreprises britanniques
04.08.2023	Importance des normes sociales pour l'International Sustainability Standards Board (ISSB)
25.07.2023	Nature Action 100
30.06.2023	Stratégies net zéro crédibles
09.05.2023	De la pollution plastique à la circularité
03.04.2023	Déclaration d'investisseurs visant à réduire les emballages et les déchets plastiques
13.03.2023	Engagement des investisseurs sur les entreprises TIC et la santé mentale
06.02.2023	Collaboration des investisseurs sur les entreprises TIC et les droits humains
01.12.2022	Net Zero Engagement Initiative (NZEI)
08.08.2022	Violations des normes internationales (2022)
15.07.2022	Valuing Water Finance Initiative
27.05.2022	Advance – initiative d'investisseurs pour les droits humains et les questions sociales
13.05.2022	Engagement collectif pour l'inclusion numérique
26.11.2021	Engagement des investisseurs sur les congés de maladie payés dans les entreprises américaines
28.10.2021	Lettre d'investisseurs concernant les minerais de conflits dans la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs
03.08.2021	Déforestation dans les chaînes de valeur du bœuf et du soja
01.02.2021	Lettres pour demander aux entreprises britanniques de présenter des rapports en conformité avec la loi sur l'esclavage moderne
01.01.2021	Responsabilité numérique des entreprises suisses
07.12.2020	Groupe d'engagement des investisseurs - Région autonome Ouïgoure du Xinjiang
01.07.2020	Dialogue des investisseurs avec les instances régulatrices au sujet de la déforestation
20.01.2020	Améliorer les résultats du Corporate Human Rights Benchmark (CHRB)
04.12.2019	Les investisseurs soutiennent le standard sur les droits humains établi par BankTrack
14.10.2019	Responsabilité fiscale des sociétés américaines
01.01.2019	Conditions de travail et respect des droits humains dans les sociétés suisses
27.09.2018	Plateforme des investisseurs pour les salaires de subsistance
04.04.2018	Workforce Disclosure Initiative (WDI)

Date de lancement	Campagne
14.03.2018	Lettre aux gérants pour encourager le vote en assemblée générale
01.01.2018	Responsabilité fiscale des sociétés suisses
20.11.2017	Climate Action 100+
01.06.2017	Droits du travail dans les chaînes d'approvisionnement de l'industrie textile
10.04.2017	Développement de la convention «Accord»
01.01.2017	Participation au CDP
01.01.2016	KnowTheChain
02.01.2015	Investor Decarbonization Initiative
01.09.2014	Banking on a Low-Carbon Future
31.10.2013	Engagement des investisseurs auprès des réseaux sociaux et des entreprises de télécommunication concernant les droits numériques
01.01.2007	Stratégie et gestion des risques liés au changement climatique des entreprises suisses
01.01.2005	Composition et fonctionnement du Conseil d'administration des sociétés suisses
01.01.2005	Rémunérations des instances dirigeantes des sociétés suisses
01.01.2005	Reporting environnemental et social des sociétés suisses

Mentions légales

Édition

Caisse d'assurance du corps enseignant bernois CACEB

Rédaction

textatelier.ch, Bienne

Textes/tableaux

Caisse d'assurance du corps enseignant bernois CACEB

Mise en page

tasty graphics, Thoune

Photos

Shutterstock.com, CACEB, iStock (couverture)

Caisse d'assurance du corps enseignant bernois CACEB

Unterdorfstrasse 5

Case postale

3072 Ostermundigen

Téléphone 031 930 83 83

www.blvk.ch